

## Le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Le Centre d'action médico-sociale précoce est une structure qui assure en ambulatoire l'accueil et l'accompagnement de votre enfant de moins de 6 ans, présentant une vulnérabilité ou une difficulté dans son développement (psychique, moteur, intellectuel, sensoriel).



Ses missions sont multiples et complémentaires : dépistage et diagnostic des troubles ou déficits, prévention ou réduction de leurs conséquences invalidantes, éducation et rééducation précoce, accompagnement et soutien des familles, soutien à l'accès aux lieux de la petite enfance et à l'intégration scolaire.

Le CAMSP hospitalier est spécialisé dans l'accompagnement des nouveau-nés ayant été hospitalisés en réanimation/néonatalogie : extrême prématurité, très petit poids de naissance, complications neurologiques, maladie génétique ou malformative.

Le CAMSP propose un accueil sans délai en consultation médicale. Il peut être amené à proposer une orientation vers une autre structure si cela est nécessaire.

**Le CAMSP est ouvert du lundi au vendredi (permanence téléphonique 9H-12h30 et 14h-17h sauf le vendredi 13h30-17h).**

Dans un premier temps, votre enfant bénéficie d'une consultation médicale avec l'un des pédiatres. À l'issue de cette rencontre, le médecin prescrit si besoin les bilans et accompagnements nécessaires : psychomotricité, kinésithérapie, orthophonie, orthoptie et suivi éducatif. Il peut également proposer de rencontrer le pédopsychiatre, la psychologue, l'assistante de service social et/ou la puéricultrice. Le rythme des consultations médicales est variable.

## L'accompagnement

Après la consultation médicale, différentes actions peuvent s'engager :

- > des actions préventives auprès des nouveau-nés, en groupe d'"éveil postural" animé par la kinésithérapeute et la psychomotricienne. Ces séances, d'une durée d'une heure, ont lieu tous les 15 jours (5 séances environ)
- > un bilan ponctuel pour repérer les compétences et les difficultés et définir avec vous ses besoins de soins.
- > un suivi individuel ou en groupe

La psychologue, l'assistante de service social et l'infirmière puéricultrice peuvent être sollicitées à tout moment de l'accompagnement, à votre demande ou sur proposition de l'équipe.

Des temps d'échanges avec vous sont organisés afin de faire le point sur le développement de votre enfant et son accompagnement. Ils ont lieu au cours d'une consultation médicale ou lors d'une synthèse. Un compte-rendu écrit vous est ensuite adressé.

## Les professionnels

Une équipe composée de professionnels de plusieurs disciplines entoure votre enfant afin de garantir une prise en charge globale et personnalisée : pédiatres, pédopsychiatre, puéricultrice, assistante sociale, éducatrice spécialisée, psychomotriciennes, orthophoniste, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, orthoptiste, psychologue.

**Vous trouverez plus d'informations dans la colonne de droite sous la rubrique "Télécharger"**



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE